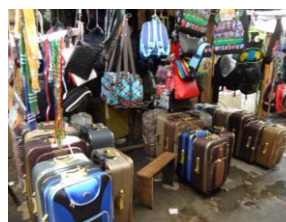
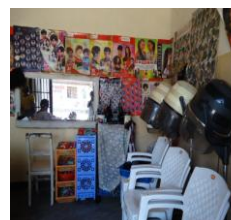
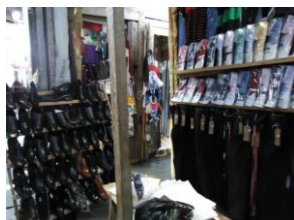


Institut National de la Statistique du Burundi

Direction Générale



Indice des Prix à la Consommation des ménages au Burundi
Mois de décembre 2025



Date de publication : 10 janvier 2026

INSBU, Zone Mukaza, Quartier Rohero, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,

Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 21 67 35/ 22 22 21 49 / 22 22 67 29/ 22 22 26 35/ 22 28 10 63

Devise: " *En marche avec des statistiques fiables au service du développement*"

L'Institut National de la Statistique du Burundi a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, l'Indice National des Prix à la Consommation des ménages au Burundi du mois de décembre 2025.

Le présent indice base 100 en 2016/2017 est une rénovation de l'ancien indice qui a comme base 100 en décembre 2013. A partir du mois de juillet 2025, l'indice publié couvre 5 provinces du nouveau découpage administratif (provinces Buhumuza, Bujumbura, Burunga, Butanyerera et Gitega). Les pondérations dérivent de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVMB2013/2014-Volet dépenses).

Les indices d'agrégats élémentaires sont des indices de Jevons. Les indices de niveau supérieurs sont des indices de Laspeyres. L'indice national est un indice pondéré des indices provinciaux du Burundi. Les indices nationaux sont disponibles à partir des indices des postes de consommation.

.

Table des matières

0. Avant-propos	0
Table des matières	2
I. Inflation moyenne annuelle	3
I.1 Inflation globale	3
I.2 Inflation annuelle sous-jacente	4
I.3 Inflation des produits alimentaires	4
I.4 Evolution de l'inflation annuelle des six dernières années	4
I.5 Evolution de la contribution en inflation annuelle de certains groupes des produits	5
I.5.1 Contribution de l'inflation en moyenne annuelle des produits alimentaires et non alimentaires en 2025	5
I.5.2 Contribution de l'inflation en moyenne annuelle des produits sous-jacents et volatils en 2025.....	5
II.2 Inflation en glissement annuel sous- jacent	7
II.3. Inflation des produits alimentaires	7
II.4 Evolution de l'inflation en glissement annuel des six dernières années	7
II.5 Evolution de la contribution en inflation du glissement annuel de certains groupes des produits	8
II.5.1 Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits alimentaires et non alimentaires en 2025	8
II.5.2 Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits sous-jacents et volatils 2025	8
III. Inflation mensuelle	9
III.1 Inflation globale	9
III.2 Inflation mensuelle sous-jacent.....	9
III.3 Inflation mensuelle des produits alimentaires	9
III.4 Evolution de l'indice mensuel des 4 dernières années.....	10
IV. Indices des nomenclatures secondaires	10
V. Indice national et indices provinciaux	11
Note méthodologique	18

I. Inflation moyenne annuelle

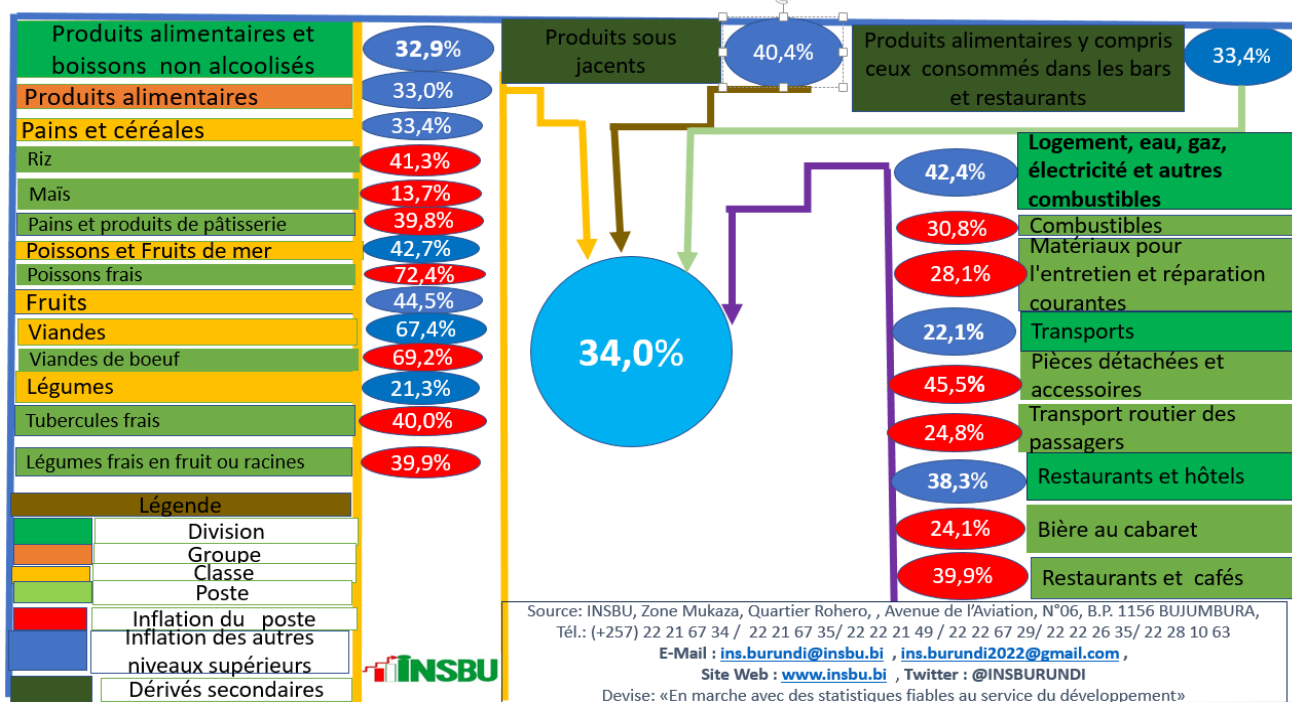
I.1 Inflation globale

L'inflation moyenne annuelle est définie comme suit :

$$\frac{\text{Indice moyen des 12 mois passés (m - 12) - indice moyen des 12 mois précédents (m' - 12)}}{\text{Indice moyen des 12 mois précédents (m' - 12)}}$$

Où m= le mois de l'année actuelle et m'= mois de l'année passée

Résumé explicatif de l'inflation en moyenne annuelle 2025



Comme l'on montre le schéma ci haut, l'inflation en moyenne annuelle de l'année 2025 s'élève à +34,0% contre +20,2% de l'année précédente.

Cette inflation de 34,0% est due aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse de 33,0% dont principalement :

- Les pains et céréales qui enregistrent une hausse de 33,4% composés essentiellement du riz en hausse de 41,3 %, maïs en hausse de 13,7% et pains et produits de la pâtisserie de 39,8% ;
- Les légumes qui enregistrent une hausse de 21,3% composées essentiellement des tubercules frais et des légumes frais en fruit ou racines en hausse respectivement de 40,0% et 39,9% ;
- Les poissons et fruits de mer qui enregistrent une hausse de 42,7% composées essentiellement des poissons frais en hausse de 72,2% ;
- Les viandes qui enregistrent une hausse de 67,4% composées essentiellement des viandes de bœuf en hausse de 69,2% ;
- Les fruits qui enregistrent une hausse de 44,5% ;

Les produits non alimentaires qui ont contribué à la hausse de cette inflation sont essentiellement : Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, Transports et

Restaurants et hôtels qui sont en hausse respectivement 42,4%, 22,1% et 38,3% dont principalement :

- Les restaurants et cafés en hausse de 39,9% ;
- Les bières au cabaret en hausse de 24,1% ;
- Les combustibles en hausse de 30,0% ;
- Matériaux pour l'entretien et réparation courante de 28,1% ;
- Pièces détachées et accessoires en hausse de 45,5% ;
- Transport routier des passagers en hausse de 24,8%.

Les douze fonctions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) qui composent l'IPC ont enregistré les variations moyennes annuelles suivantes :

Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+32,9%) ; Boissons alcoolisées et Tabac (+43,7%) ; Habillement et Chaussures (+57,1%) ; Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+42,4%) ; Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+35,8%) ; Santé (+23,0%) ; Transport (+22,1%) ; Communication (+6,6%) ; loisirs et culture (+38,3%) ; Enseignement, éducation (+6,6%), Hôtellerie, cafés, restauration (+38,3%) et Autres biens et services (+37,4%).

I.2 Inflation annuelle sous-jacente

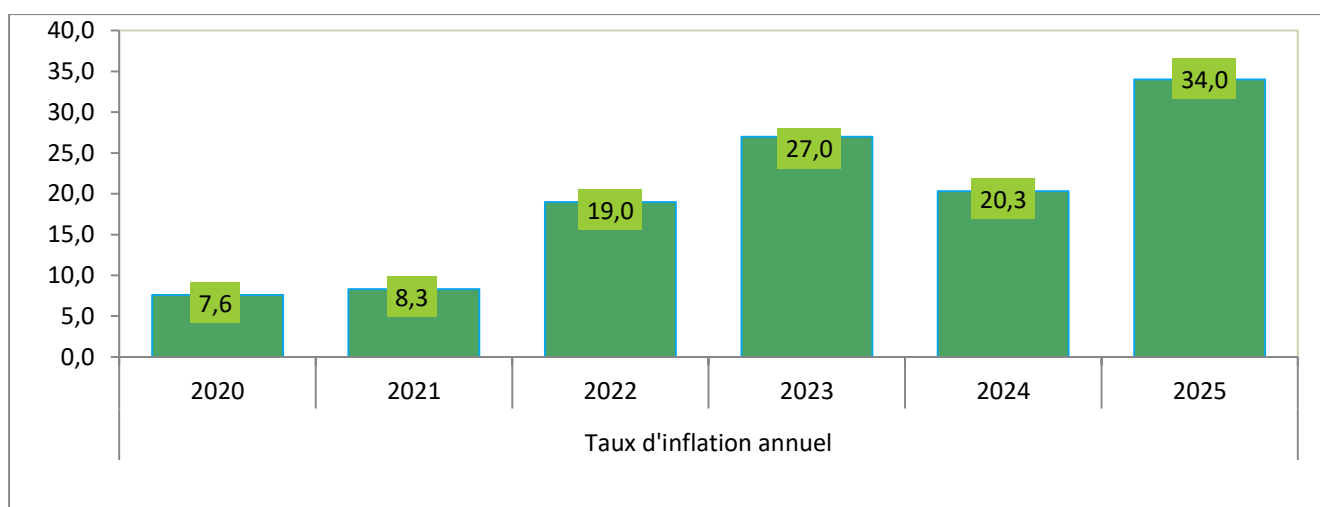
Au cours de l'année 2025, le taux d'inflation annuel mesuré par l'indice sous-jacent (indice hors carburant, énergie et produits frais) s'établit à +40,4% contre +20,6% de l'année précédente.

I.3 Inflation des produits alimentaires

Au cours de l'année 2025, le taux d'inflation moyen annuel mesuré par l'indice des produits alimentaires (non compris les boissons non alcoolisées et service des restaurations) s'établit à 33,0% contre 18,4% de l'année précédente.

I.4 Evolution de l'inflation annuelle des six dernières années

Graphique 1 : Taux d'inflation annuel des six dernières années



I.5 Evolution de la contribution en inflation annuelle de certains groupes des produits

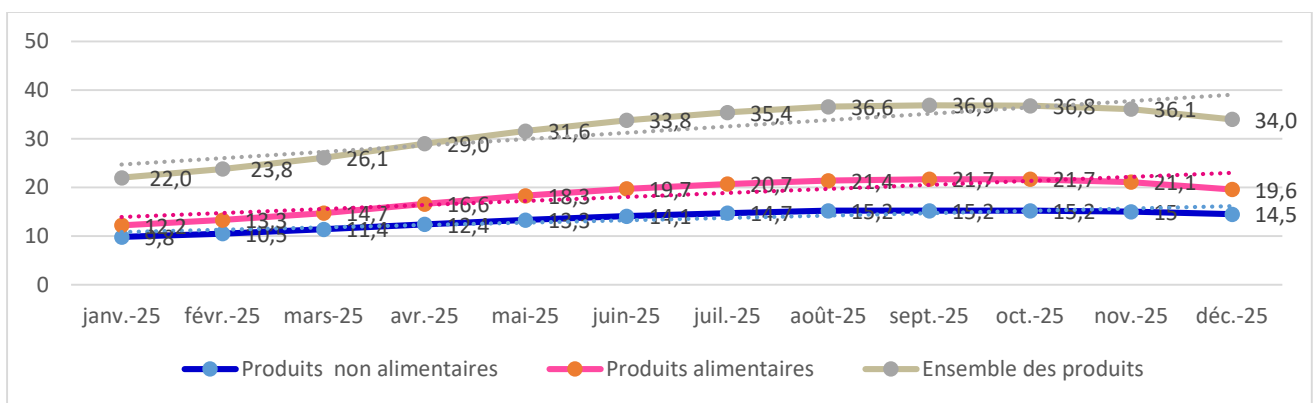
La contribution en inflation annuelle des groupes de produits est définie :

$$\text{(Poids)} \frac{\text{Indice moyen du groupe de produits des 12 mois passés (m-12)} - \text{Indice moyen du groupe de produits des 12 mois précédents (m'-12)}}{\text{Indice moyen global des 12 mois précédents (m'-12)}}$$

Où m= le mois de l'année actuelle, m'= mois de l'année passée et « poids » est la pondération du groupe des produits considérés.

I.5.1 Contribution de l'inflation en moyenne annuelle des produits alimentaires et non alimentaires en 2025

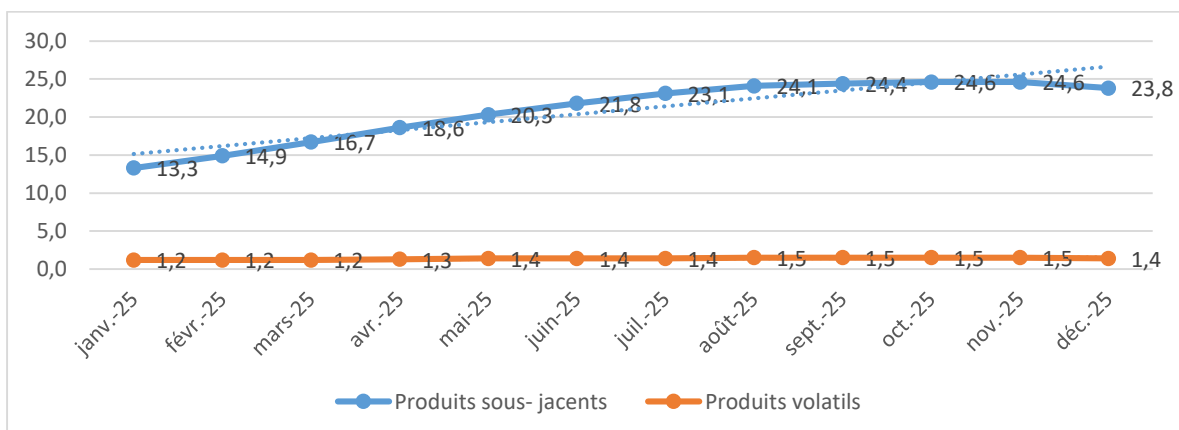
Graphique 2 : Contribution de l'inflation des produits alimentaires et non alimentaires en décembre 2025



Le graphique précédent montre que la contribution de l'inflation en moyenne annuelle pour les produits alimentaires est toujours supérieure à celle des produits non alimentaires pour toute l'année 2025. Pourtant cette contribution des produits alimentaires et non alimentaires affiche une tendance à la baisse au 4^{ème} trimestre de l'année 2025 comme à celle de l'indice global.

I.5.2 Contribution de l'inflation en moyenne annuelle des produits sous-jacents et volatils en 2025

Graphique 3 : Evolution de la contribution de l'inflation des produits sous-jacents et volatils en décembre 2025



Le graphique n°3 montre la contribution de l'inflation en moyenne annuelle des produits sous-jacents et volatils où les produits sous-jacents sont les produits hors carburant, énergie et produits frais alors que les produits volatils considérés en haut sont le carburant, énergie et autres combustibles.

Dans ce graphique, il est à constater que le comportement de la contribution de l'inflation des produits sous-jacents a une tendance à la hausse durant toute l'année 2025 alors que la contribution des produits volatils reste presque stable pour toute l'année.

II. Inflation en glissement annuel

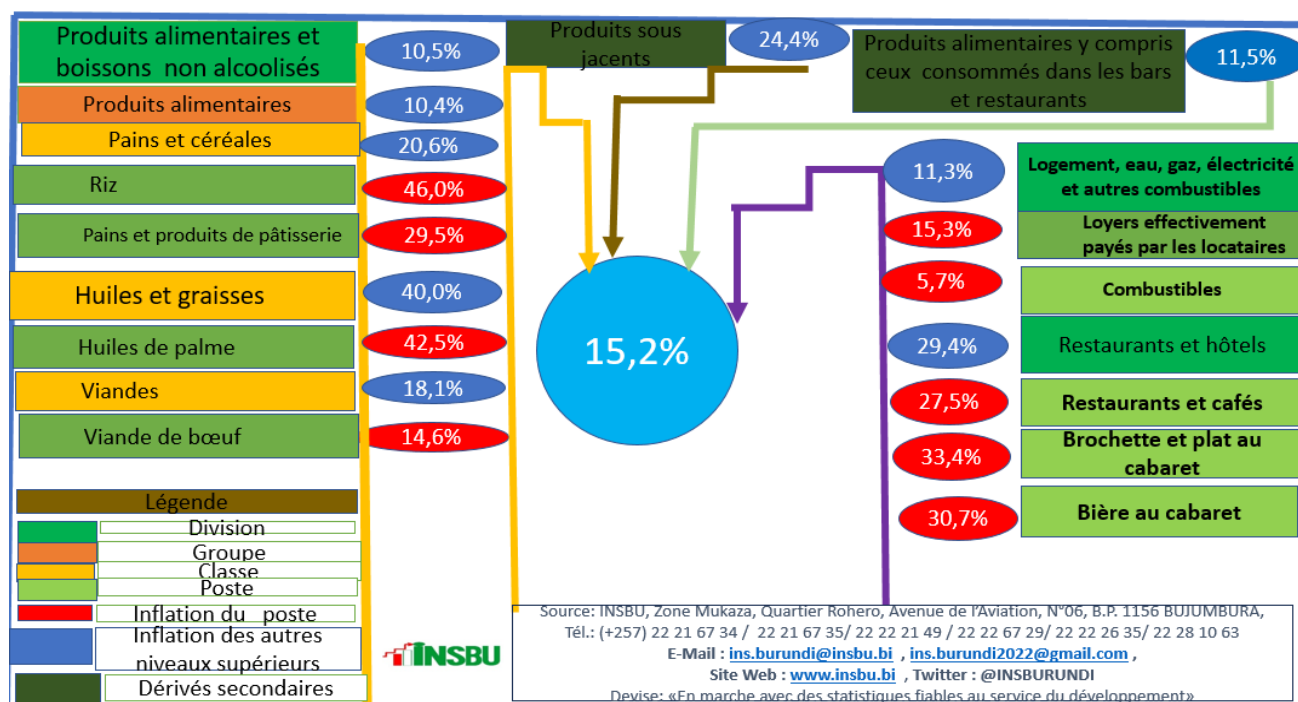
II.1 Inflation globale

L'inflation en glissement annuel est définie comme suit :

$$\frac{\text{Indice du mois } m - \text{Indice du même mois de l'année précédente } (m-12)}{\text{Indice du même mois de l'année précédente } (m-12)}$$

Où m est le mois de l'année actuelle

Résumé explicatif de l'inflation en glissement annuel du mois de décembre 2025



Comme l'on montre le schéma ci haut, l'inflation en glissement annuel en fin décembre 2025 s'élève à +15,2% contre +36,4% en décembre 2024.

L'inflation en glissement annuelle de +15,2% est due aux prix des produits alimentaires qui enregistrent une hausse de 10,4% dont principalement :

- Les pains et céréales qui enregistrent une hausse de 20,6% composés essentiellement du riz en hausse de 46,0%, pains et produits de pâtisserie en hausse de 29,5%
- Les huiles et graisses en hausse de 40,0% composées essentiellement des huiles de palme qui est en hausse de 42,5% ;

- Viande en hausse de 18,1% composée essentiellement de la Viande de bœuf qui est en hausse de 14,6%

Les produits non alimentaires qui ont contribué à la hausse de cette inflation sont essentiellement : Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles et Restaurants et hôtels en hausse respectivement de 11,3% et 29,4% dont principalement :

- Les combustibles en hausse de 5,7% ;
- Loyers effectivement payés par les locataires de 15,3% ;
- Les restaurants et cafés en hausse de 29,1% ;
- Brochette et plat au cabaret de 33,4% ;
- Bière au cabaret en hausse de 30,7%.

Les douze fonctions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) qui composent l'IPC ont enregistré les variations en glissement annuel suivantes :

Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,5%) ; Boissons alcoolisées et Tabac (+33,3%) ; Habillement et Chaussures (+40,4%) ; Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+11,3%) ; Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+26,3%) ; Santé (+22,2%) ; Transport (+11,4%) ; Communication (+8,1%) ; loisirs et culture (+9,4%) ; Enseignement, éducation (+15,0%), Hôtellerie, cafés, restauration (+29,4%) et Autres biens et services (+22,4%).

II.2 Inflation en glissement annuel sous- jacent

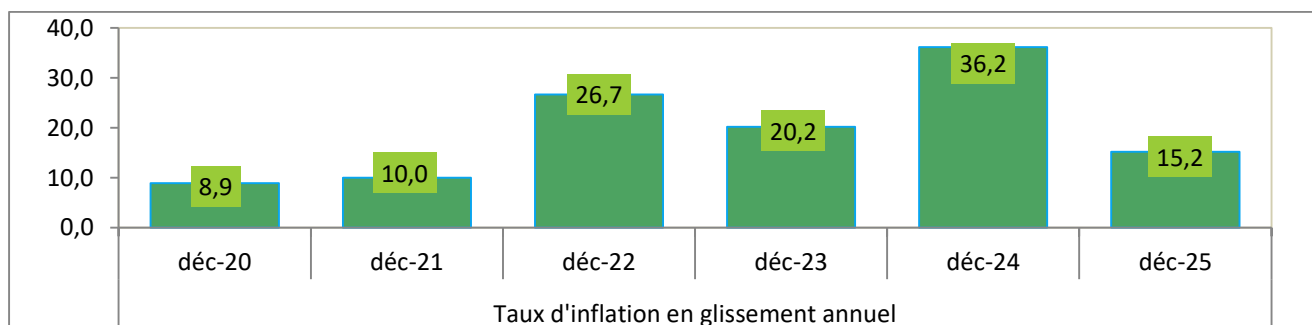
Le taux d'inflation en glissement annuel sous-jacent en décembre de l'année 2025 mesuré par l'indice sous-jacent (indice hors carburant, énergie et produits frais) s'établit à +24,4% contre à +37,6% en décembre 2024.

II.3. Inflation des produits alimentaires

A la fin de l'année 2025, le taux d'inflation des produits alimentaires mesuré par l'indice des produits alimentaires (non compris les boissons non alcoolisées et service des restaurations) s'établit à +39,1% contre 37,0% en décembre 2024.

II.4 Evolution de l'inflation en glissement annuel des six dernières années

Graphique 4 : Taux d'inflation en glissement annuel des six dernières années



II.5 Evolution de la contribution en inflation du glissement annuel de certains groupes des produits

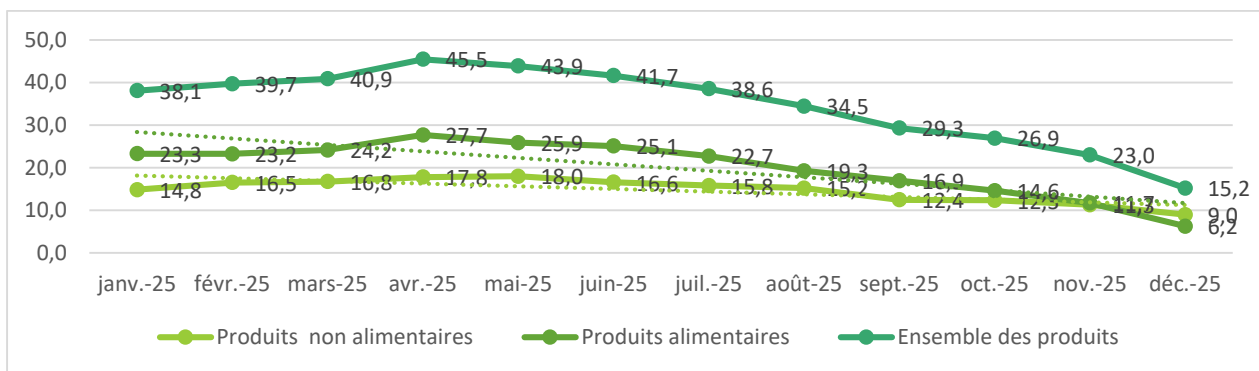
La contribution en inflation du glissement annuel des groupes des produits est définie par :

$$\text{(Poids)} \frac{\text{Indicemoyen du groupe de produits des 12 mois passés}(m- 12) - \text{Indicemoyen du groupe de produits des 12 mois précédents}(m' - 12)}{\text{Indicemoyen moyen global des 12 mois précédents}(m' - 12)}$$

Où m est le mois de l'année actuelle et « poids » est la pondération du groupe des produits considérés.

II.5.1 Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits alimentaires et non alimentaires en 2025

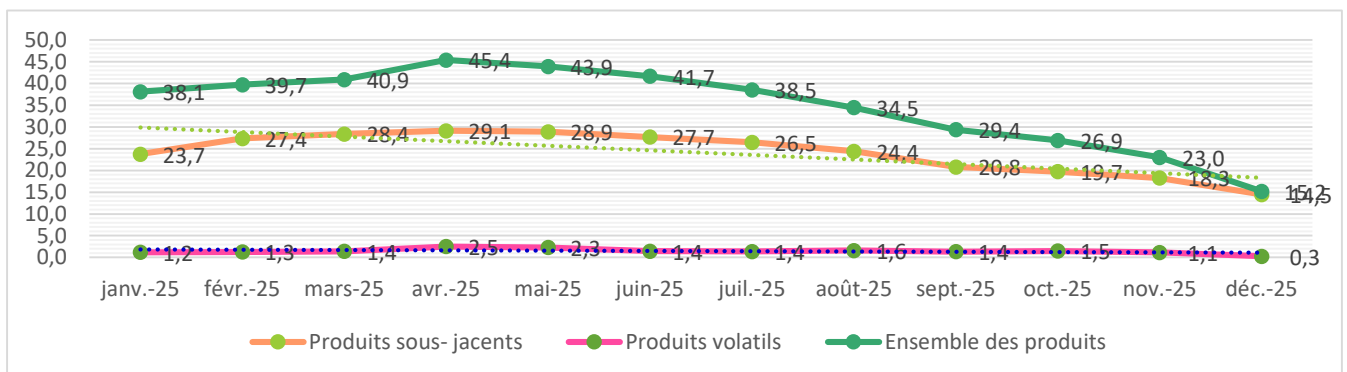
Graphique 5 : Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits alimentaires et non alimentaires en décembre 2025



Le graphique n°5 montre que la contribution de l'inflation en glissement annuel des produits alimentaires et non alimentaires a baissé comme celle l'ensemble des produits à partir du deuxième trimestre jusqu'à la fin de l'année 2025. Mais il faut remarquer que la contribution des produits non alimentaire est supérieure à celle des produits alimentaires pour ce mois de décembre 2025.

II.5.2 Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits sous-jacents et volatils 2025

Graphique 6 : Contribution de l'inflation en glissement annuel des produits sous- jacents et volatils en décembre 2025



Dans ce graphique n°6, le comportement de la contribution de l'inflation en glissement annuel des produits sous-jacents a une tendance à la baisse à partir 2^{ème} trimestre de

l'année 2025 comme celui de l'ensemble des produits. Quand aux produits volatils (carburant, énergie et autres combustibles), ils affichent une tendance à la baisse durant toute l'année 2025.

III. Inflation mensuelle

III.1 Inflation globale

L'inflation mensuelle ou glissement mensuel est définie comme suit :

$$\frac{\text{Indice du mois } m - \text{indice du mois précédent } (m-1)}{\text{Indice du mois précédent } (m-1)}$$

Où m est le mois de l'année actuelle

Le taux d'inflation mensuel s'établit à +0,2% en décembre 2025. En décembre 2025, l'indice national des prix à la consommation des ménages enregistre une hausse de 0,2% contre une baisse de 0,1% le mois de novembre 2025.

Les douze divisions de la classification internationale des fonctions de la consommation individuelle qui composent l'INPC ont enregistré les variations mensuelles suivantes :

Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (0,0%) ; boissons alcoolisées et tabac (+1,9%) ; habillement et chaussures (+2,4%) ; logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+1,8%) ; ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison (+0,7%) ; la Santé (-0,5%) ; le transport (-1,2%) ; la Communication (0,0%) ; loisirs et culture (0,0%) ; enseignement, éducation (0,1%) ; hôtellerie, cafés, restauration (+2,5%) et autres biens et services (+0,3%).

La hausse mensuelle de l'indice des prix à la consommation de 0,2% est imputable à la hausse des produits non alimentaires de 0,6% et service de 0,9%.

III.2 Inflation mensuelle sous-jacent

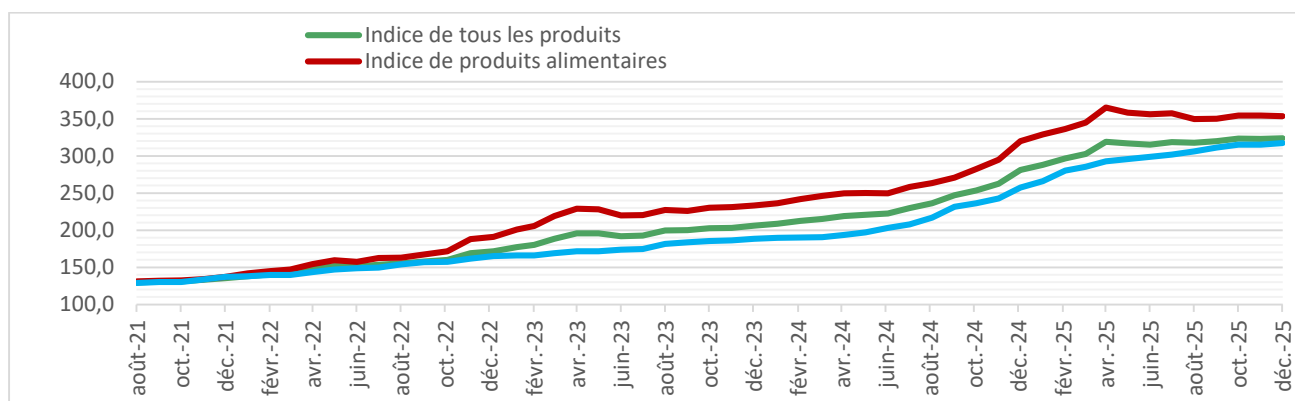
Le taux d'inflation mensuel sous-jacent s'établit à +0,9% en décembre 2025. En décembre 2025, le taux d'inflation mensuel mesuré par l'indice sous-jacent (indice hors carburant, énergie et produits frais) s'établit à +0,9% contre +0,7% du mois de novembre 2025.

III.3 Inflation mensuelle des produits alimentaires

Le taux d'inflation mensuel des produits alimentaires est nul (0,0%) en décembre 2025. En décembre 2025, le taux d'inflation mensuel mesuré par l'indice des produits alimentaires s'établit à 0,0% contre à -0,3% le mois de novembre 2025.

III.4 Evolution de l'indice mensuel des 4 dernières années

Graphique 7 : Indice mensuel des quatre dernières années



IV. Indices des nomenclatures secondaires

Les statistiques dérivées produites dans le cadre de cette série d'indice sont : (i) l'inflation sous-jacente, (ii) l'inflation des produits alimentaires par opposition à non alimentaires, (iii) l'inflation sur les services versus les autres biens consommés par les ménages, (iv) l'inflation sur les produits échangeables par rapport aux produits non échangeables.

Ainsi, en décembre 2025 :

- L'indice des prix des services enregistre en glissement mensuel une hausse de 0,9% contre une baisse de 0,7% le mois précédent.
- L'indice des prix des biens durables enregistre en glissement mensuel une hausse de 3,5% contre une hausse de 2,1% le mois précédent.
- L'indice des prix des biens semi-durables enregistre en glissement mensuel une hausse de 2,2% contre hausse de 1,6% le mois précédent.
- L'indice des prix des biens non durables enregistre en glissement mensuel une baisse de 0,5% contre une baisse de 0,3% le mois précédent.
- L'indice des prix des biens échangeables enregistre une hausse de 1,3% contre une hausse de 1,9% le mois précédent, tandis que celui des biens non échangeables enregistre une baisse de 0,3% contre une baisse de 1,1% le mois précédent.

V. Indice national et indices provinciaux

Tableau 1 : Indice national des prix à la consommation (milieux urbain & rural)

	Rubriques	Indice du mois de				Inflation (%)		
		Poids	déc.-24	nov.-25	déc.-25	En moyenne annuelle	Mensuel	En glissement Annuel
0	TOUS LES PRODUITS	1000	280,9	323,0	323,7	34,0	0,2	15,2
1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	526	319,2	352,7	352,6	32,9	0,0	10,5
01.1	Produits alimentaires	520,9	319,9	353,4	353,3	33,0	0,0	10,4
01.1.1	Pains et céréales	114,1	295,2	351,0	356,0	33,4	1,4	20,6
01.1.2	Viandes	25,5	443,4	521,0	523,6	67,4	0,5	18,1
01.1.3	Poissons et Fruits de mer	32,9	509,1	516,5	532,6	42,7	3,1	4,6
01.1.4	Lait, fromage et œuf	4,7	275,3	347,4	352,4	52,9	1,4	28,0
01.1.5	Huiles et graisses	43,9	307,0	439,0	429,7	55,0	-2,1	40,0
01.1.6	Fruits	5,8	443,1	463,5	461,2	44,5	-0,5	4,1
01.1.7	Légumes	268,5	300,3	305,1	302,3	21,3	-0,9	0,7
01.1.8	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	10,2	261,9	312,3	313,1	62,1	0,3	19,5
01.1.9	Produits alimentaires n.c.a	15,4	279,1	331,8	326,9	52,1	-1,5	17,1
01.2	Boissons non alcoolisées	5,1	242,3	281,9	281,5	22,7	-0,1	16,2
01.2.1	Café, the et cacao	0,8	218,5	272,1	276,2	33,9	1,5	26,4
01.2.2	Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits	4,3	246,6	283,7	282,5	21,0	-0,4	14,6
2	Boissons alcoolisées et tabac	10,7	234,2	306,6	312,3	43,7	1,9	33,3
3	Articles d'habillement et chaussures	57,1	279,4	383,1	392,4	57,1	2,4	40,4
4	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	79,9	294,6	334,0	327,9	42,4	-1,8	11,3
5	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	55,5	247,9	311,0	313,1	35,8	0,7	26,3
6	Santé	28	219,8	269,0	268,5	23,0	-0,2	22,2
7	Transports	58,8	219,1	247,1	244,1	22,1	-1,2	11,4
8	Communications	37,3	125,3	135,4	135,4	6,9	0,0	8,1
9	Loisirs et culture	13,8	245,2	268,3	268,3	20,4	0,0	9,4
10	Enseignement	13,4	170,8	196,4	196,5	6,6	0,1	15,0
11	Restaurants et hôtels	94	236,7	298,7	306,2	38,3	2,5	29,4
12	Biens et services divers	25,6	220,8	268,6	269,4	37,4	0,3	22,0
Autres Statistiques dérivées								
	Sous-jacent		257,3	317,2	320,2	40,4	0,9	24,4
	Non alimentaire		238,5	290,0	291,6	35,4	0,6	22,3
	Alimentaire		319,9	353,4	353,3	33,0	0,0	10,4
	Services		213,4	256,2	258,6	33,4	0,9	21,2
	Biens Durables		229,6	259,8	268,8	29,3	3,5	17,1
	Biens Semi Durables		277,6	374,2	382,6	54,9	2,2	37,8
	Biens Non Durables		312,5	349,5	347,9	32,7	-0,5	11,3
	Energie, Carburant et Combustibles		314,2	350,5	329,4	25,5	-6,0	4,8
	Echangeable		265,8	323,5	327,6	36,5	1,3	23,3
	Non échangeables		288,6	322,6	321,7	32,9	-0,3	11,5

Tableau 2 : Indice des prix des provinces

Province	Poids	sept.-25	oct.-25	nov-2025	déc-2025
Burundi	1 000,00	319,8	322,0	323,2	323,7
Urbain	294,44	306,2	304,2	311,7	313,5
Rural	705,56	320,3	323,8	321,9	321,4
Buhumuza	100,04	355,9	356,6	367,5	361,0
Bujumbura	451,69	317,1	323,8	325,4	330,0
Burunga	127,48	318,6	307,5	315,6	315,8
Butanyerera	177,48	324,8	339,6	327,3	323,4
Gitega	143,32	310,7	298,3	300,4	302,3

Tableau 3 : BUHUMUZA

BUHUMUZA		POIDS	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
00	TOUS LES PRODUITS	1 000,0	355,8	356,1	365,2	361,0
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	619,1	347,1	344,5	354,5	341,4
011	Produits alimentaires	614,4	348,0	345,4	355,3	342,1
0111	<i>Pains et céréales</i>	104,4	350,1	351,1	366,9	369,6
0112	<i>Viandes</i>	20,9	534,2	516,2	563,3	569,8
0113	<i>Poissons et Fruits de mer</i>	21,4	412,6	453,2	389,4	439,7
0114	<i>Lait, fromage et œuf</i>	2,8	368,2	371,0	381,3	285,5
0115	<i>Huiles et graisses</i>	54,8	500,2	481,9	477,0	474,9
0116	<i>Fruits</i>	7,7	698,6	641,1	677,0	714,7
0117	<i>Légumes</i>	375,8	306,9	304,6	315,8	289,9
0118	<i>Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie</i>	7,0	217,0	220,6	258,3	278,2
0119	<i>Produits alimentaires n.c.a</i>	19,7	334,6	340,3	355,2	358,9
012	Boissons non alcoolisées	4,7	233,4	235,1	254,6	255,1
0121	<i>Café, thé et cacao</i>	0,6	225,0	223,9	281,9	283,0
0122	<i>Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits</i>	4,2	234,6	236,6	250,9	251,2
02	Boissons alcoolisées et tabac	12,1	360,1	331,9	311,6	363,5
03	Articles d'habillement et chaussures	55,8	905,1	953,0	1 010,1	1 078,1
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	33,7	309,8	311,1	302,8	332,8
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	57,8	345,8	328,9	347,5	341,1
06	Santé	24,3	248,4	238,5	240,8	240,1
07	Transports	39,8	228,6	230,6	237,6	230,8
08	Communications	28,7	104,9	104,9	104,9	104,9
09	Loisirs et culture	9,7	366,8	369,3	355,0	352,1
10	Enseignement	5,9	243,8	243,8	243,8	243,8
11	Restaurants et hôtels	5,7	357,9	359,2	380,2	368,7
12	Biens et services divers	20,9	203,5	201,1	213,8	215,3

Tableau 6 : IPC BUJUMBURA

BUJUMBURA		POIDS	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
00	TOUS LES PRODUITS	1 000,0	317,1	323,8	325,4	330,0
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	459,7	368,5	381,4	383,5	390,5
011	Produits alimentaires	454,3	369,3	382,4	384,5	391,7
0111	<i>Pains et céréales</i>	100,8	344,5	373,8	387,9	390,3
0112	<i>Viandes</i>	33,7	546,1	549,2	549,1	551,0
0113	<i>Poissons et Fruits de mer</i>	42,9	526,3	593,3	632,2	672,2
0114	<i>Lait, fromage et œuf</i>	6,7	340,9	331,8	343,8	348,7
0115	<i>Huiles et graisses</i>	29,0	478,4	484,1	445,3	434,6
0116	<i>Fruits</i>	33,7	546,1	549,2	549,1	551,0
0117	<i>Légumes</i>	216,1	313,9	312,4	306,5	313,1
0118	<i>Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie</i>	10,3	333,3	332,0	333,3	335,1
0119	<i>Produits alimentaires n.c.a</i>	9,6	290,0	293,7	292,8	294,8
012	Boissons non alcoolisées	5,4	298,8	296,5	302,1	292,5
0121	<i>Café, thé et cacao</i>	0,6	218,7	221,0	218,0	219,6
0122	<i>Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits</i>	4,7	309,6	306,6	313,4	302,3
02	Boissons alcoolisées et tabac	9,7	316,4	320,9	324,5	325,8
03	Articles d'habillement et chaussures	29,0	478,4	484,1	445,3	434,6
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	119,9	299,2	296,2	297,7	302,1
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	51,8	285,6	286,9	294,7	293,5
06	Santé	28,0	253,2	254,7	263,2	260,7
07	Transports	81,9	254,5	257,0	262,6	257,9
08	Communications	46,3	148,6	149,3	149,3	149,5
09	Loisirs et culture	16,0	251,2	247,5	250,0	253,3
10	Enseignement	21,6	202,1	200,4	201,3	201,6
11	Restaurants et hôtels	86,1	314,8	322,2	318,8	327,3
12	Biens et services divers	26,8	251,7	255,6	254,9	254,8

Tableau 7 : IPC BURUNGA

BURUNGA		POIDS	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
00	TOUS LES PRODUITS	1 000,0	318,6	319,4	315,6	315,8
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	602,1	330,4	332,9	328,2	327,3
011	Produits alimentaires	597,5	330,8	333,2	328,4	327,4
0111	<i>Pains et céréales</i>	128,2	289,3	298,2	309,1	317,1
0112	<i>Viandes</i>	29,0	452,5	457,1	464,3	464,9
0113	<i>Poissons et Fruits de mer</i>	39,2	417,1	505,4	491,2	506,8
0114	<i>Lait, fromage et œuf</i>	3,8	442,8	416,3	414,6	443,6
0115	<i>Huiles et graisses</i>	57,6	402,7	390,4	388,6	372,7
0116	<i>Fruits</i>	5,1	354,8	309,4	323,2	308,7
0117	<i>Légumes</i>	296,8	310,9	304,5	290,6	286,3
0118	<i>Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie</i>	14,3	272,0	262,2	263,1	268,2
0119	<i>Produits alimentaires n.c.a</i>	23,6	350,0	340,1	350,2	345,3
012	Boissons non alcoolisées	4,6	287,2	298,6	307,0	305,5
0121	<i>Café, thé et cacao</i>	1,4	340,0	387,9	392,0	400,1
0122	<i>Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits</i>	3,2	264,5	260,3	270,4	264,9
02	Boissons alcoolisées et tabac	9,9	293,4	295,5	296,6	298,4
03	Articles d'habillement et chaussures	63,6	363,1	376,5	371,1	374,4
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	45,6	323,4	306,3	315,2	319,7
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	53,3	292,0	303,5	289,0	293,1
06	Santé	27,7	371,2	344,6	349,0	353,5
07	Transports	39,2	304,6	299,5	286,3	277,2
08	Communications	28,5	160,2	158,0	159,2	159,7
09	Loisirs et culture	13,4	288,7	300,2	308,2	294,0
10	Enseignement	7,2	228,2	228,5	228,5	228,5
11	Restaurants et hôtels	82,8	294,2	286,5	288,3	291,5
12	Biens et services divers	26,5	251,0	253,3	247,6	255,9

Tableau 4 : IPC BUTANYERERA

BUTANYERERA		POIDS	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
00	TOUS LES PRODUITS	1 000,0	324,8	339,6	327,3	323,4
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	571,8	344,2	360,9	343,0	341,3
011	Produits alimentaires	566,4	345,2	362,1	344,0	342,1
0111	<i>Pains et céréales</i>	132,4	314,1	324,2	327,2	337,3
0112	<i>Viandes</i>	11,1	371,4	398,1	371,4	385,4
0113	<i>Poissons et Fruits de mer</i>	16,7	474,0	468,3	397,9	465,6
0114	<i>Lait, fromage et œuf</i>	2,7	328,7	327,2	325,9	350,0
0115	<i>Huiles et graisses</i>	53,1	454,5	455,1	454,3	444,0
0116	<i>Fruits</i>	6,2	445,5	456,8	527,0	449,7
0117	<i>Légumes</i>	318,7	329,9	355,8	326,0	317,6
0118	<i>Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie</i>	8,3	322,7	338,6	328,7	322,4
0119	<i>Produits alimentaires n.c.a</i>	17,3	366,2	338,6	341,7	340,6
012	Boissons non alcoolisées	5,4	239,0	236,9	236,5	257,3
0121	<i>Café, thé et cacao</i>	0,5	277,3	273,4	257,0	250,9
0122	<i>Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits</i>	4,9	235,0	233,1	234,4	258,0
02	Boissons alcoolisées et tabac	8,2	280,6	265,2	308,5	292,1
03	Articles d'habillement et chaussures	58,2	249,1	255,9	284,1	266,7
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	65,3	526,6	559,4	514,5	440,7
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	59,3	333,2	329,8	341,1	354,3
06	Santé	20,2	216,4	214,9	220,5	218,2
07	Transports	37,5	247,2	260,9	238,7	247,8
08	Communications	29,8	101,4	101,4	102,5	101,4
09	Loisirs et culture	10,2	251,7	249,6	252,9	251,2
10	Enseignement	5,2	129,4	141,7	130,5	129,2
11	Restaurants et hôtels	110,2	279,2	302,9	281,8	301,9
12	Biens et services divers	24,1	264,2	261,8	310,6	303,2

Tableau 5 : GITEGA

GITEGA		POIDS	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
00	TOUS LES PRODUITS	1 000,0	310,7	298,3	300,4	302,3
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	545,6	339,0	316,0	320,1	321,1
011	Produits alimentaires	540,9	339,5	316,3	320,5	321,6
0111	<i>Pains et céréales</i>	127,7	296,4	309,9	317,8	321,6
0112	<i>Viandes</i>	17,3	514,6	522,8	515,1	513,5
0113	<i>Poissons et Fruits de mer</i>	24,1	362,1	395,9	403,5	372,7
0114	<i>Lait, fromage et œuf</i>	3,3	307,0	318,3	304,5	325,1
0115	<i>Huiles et graisses</i>	59,4	529,6	454,1	431,3	426,5
0116	<i>Fruits</i>	5,9	491,4	359,5	387,7	414,3
0117	<i>Légumes</i>	271,4	307,4	266,9	274,8	280,4
0118	<i>Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie</i>	5,1	541,3	566,6	543,6	547,8
0119	<i>Produits alimentaires n.c.a</i>	20,9	286,2	333,2	344,4	319,8
012	Boissons non alcoolisées	4,7	281,1	274,7	271,3	273,8
0121	<i>Café, thé et cacao</i>	1,2	269,9	244,1	244,1	254,2
0122	<i>Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits</i>	3,5	285,0	285,6	280,9	280,8
02	Boissons alcoolisées et tabac	16,9	278,6	272,5	275,8	281,5
03	Articles d'habillement et chaussures	59,4	529,6	454,1	431,3	426,5
04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	34,8	350,6	364,5	352,3	352,0
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	62,5	296,6	302,4	310,9	312,9
06	Santé	40,6	269,4	268,3	274,4	276,7
07	Transports	42,7	315,2	307,1	261,3	266,9
08	Communications	31,8	104,1	104,1	110,1	110,3
09	Loisirs et culture	14,4	298,9	262,1	272,0	274,9
10	Enseignement	8,6	159,8	159,9	159,9	159,9
11	Restaurants et hôtels	109,9	269,0	271,7	276,5	278,8
12	Biens et services divers	25,9	294,2	302,9	315,1	320,9

Note méthodologique

1 Définition et couverture

L'indice des prix à la consommation (IPC) est la principale mesure officielle de la hausse ou baisse des prix à la consommation des ménages au Burundi. Il couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans 5 provinces (Buhumuza, Bujumbura, Burunga, Butanyerera et Gitega) selon le nouveau découpage administratif, en milieu urbain et rural. L'année de base de l'IPC est 2016/2017 (de février 2016 à janvier 2017).

2 Panier/Pondération

L'IPC est basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et services, actualisé chaque année. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages.

Le panier de la ménagère comprend environ 770 variétés qui sont classées dans les 12 fonctions de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose) qui constituent la consommation finale des ménages.

Les pondérations proviennent de l'enquête sur les conditions de vie des ménages au Burundi (ECVMB 2013/2014), ajustée avec les données des comptes de la nation de 2014. Les dépenses ont été mises à jour en tenant compte de la variation du niveau des prix entre la période de référence des pondérations (2013/2014) et la période de référence de l'indice (2016/2017).

3 Méthodologie

Les relevés des prix sont effectués chaque mois par les enquêteurs permanents de l'Institut National de la Statistique du Burundi. Tous les types de points de vente sont concernés : marchés, supermarchés, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. La formule de calcul pour le niveau élémentaire est celle reconnue sous le nom de Jevons (qui recourt à la moyenne Géométrique des prix), tandis que celle utilisée pour l'agrégation au niveau supérieur est la moyenne arithmétique pondérée.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSBU, au niveau du service en charge de la production de l'IPC.

4 Contacts

INSBU, Zone Mukaza, Quartier Rohero, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 21 67 35/ 22 22 21 49 / 22 22 67 29/ 22 22 26 35/ 22 28 10 63
E-Mail : ins.burundi@insbu.bi , ins.burundi2022@gmail.com, Site Web : www.insbu.bi ,
Twitter : @INSBURUNDI; Portail des données du Burundi:
<https://burundi.opendataforafrica.org/>

Direction Technique

Tél fixe (257) 22-216 735

IRANYIBUTSE Fidèle

Statisticien chargé des Statistiques sur les Prix

Tél fixe (257) 22-275 482

e-mail : iranfidele@gmail.com